

LE SOIR

Date: Tue, 12 Jul 2016 10:52:07 +0200 [10:52:07 CEST]
De: Manfred Peters <manfred.peters@fundp.ac.be> 
À: christophe.berthel@lesoir.be, redaction@lesoir.be, forum@lesoir.be
Objet: Journalisme peu critique
Partie(s):  2 CCATM avis hydrocarbures.docx 16 Ko
 3 CDA port autonome juin 2016.doc 28 Ko
Télécharger toutes les pièces jointes (en format .zip) 

 1 sans nom 3 Ko

 Des images distantes ont été bloquées pour ne pas dévoiler votre connexion. Montrer les images ? | Ouvrir ce HTML dans une nouvelle fenêtre ?

Bonjour,

Etant abonné au SOIR depuis plusieurs décennies, j'apprécie dans l'ensemble votre travail. Cependant, l'article consacré au projet de la société *Comfort Energy* (page 16 de l'édition du 11 juillet) m'a déçu. C'est du journalisme de complaisance sans les investigations qu'un journalisme de qualité exige. ~~_____~~

Celui qui lit ce texte doit se dire que les Andennais ont bien de la chance d'avoir un bourgmestre aussi attentif aux intérêts de la population. La réalité est, hélas, toute autre.

Voici quelques faits:

1. La Ville d'Andenne connaît ce dossier depuis plusieurs années et a soigneusement évité d'en informer la population.
2. En 2014, la société *Comfort Energy* a commencé les travaux de terrassement sans le moindre permis. La Ville d'Andenne, sourde et aveugle, n'a pas réagi. Il a fallu une lettre de l'asbl Comité de Défense d'Andenne (juillet 2014) pour que la Ville d'Andenne fasse arrêter les travaux. La société *Comfort Energy* a dû payer une amende d'environ vingt mille euros mais n'a jamais remis le terrain dans son état initial. Les riverains se plaignent des poussières et de l'aspect hideux du site.
3. Au moment de l'enquête, la Ville d'Andenne n'a averti que les riverains immédiats (Rue des Marais). Sans le travail d'information du Comité de Défense d'Andenne, même les habitants de l'autre côté de la Meuse (qui se trouvent à une centaine de mètres du site et qui ont une vue plongeante sur ce terrain) n'ont pas été avertis.
4. La réunion de clôture a été organisée un lundi à 14 h (donc à un moment où les travailleurs ne sont pas libres) dans la petite salle de réunion (environ vingt places) du Centre administratif. C'est grâce au Comité de Défense d'Andenne qu'on a pu mobiliser une soixantaine de citoyennes et de citoyens.
5. Au niveau de l'opposition, le CdH a pris ses responsabilités, en faisant une interpellation très bien argumentée au Conseil communal. Ecolo, bien qu'averti dès le départ par le Comité de Défense d'Andenne, est venu comme le carabiniers d'Offenbach quand l'avis négatif de la Ville d'Andenne était acquis.
6. L'avis négatif de la Ville d'Andenne a été conditionné par l'avis négatif de la CCATM dont je suis membre et à laquelle j'ai présenté, par écrit, un argumentaire très solide (voir annexe).
7. Le dossier qui nous attend (Centre de traitement des DEEE) est bien plus dangereux (voir lettre, ci-jointe, au port autonome de Namur). A une dizaine de reprises, nous avons interpellé la Ville d'Andenne sur ce dossier? Celle-ci ne répond pas à nos questions mais pratique systématiquement la langue de bois.

Je reste à votre disposition pour des informations complémentaires.

Bien cordialement

Manfred Peters